



Madame, Monsieur,

Vous dirigez un lycée, cette lettre d'information concernant la session « Parcoursup 2024 » vous est destinée. Elle met périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, au fur et à mesure de l'avancement du parcours d'admission dans l'enseignement supérieur. Nous vous invitons bien sûr à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

Cette lettre d'information vous permet également d'informer les élèves et leur famille sur le calendrier de la procédure, sur les modalités particulières d'accompagnement proposées par votre lycée et sur les différentes phases auxquelles ils participeront.

Vous trouverez ici le numéro 6 de la lettre portant sur la phase principale d'admission **qui débutera à partir du 30 mai 2024 et se terminera le 12 juillet 2024**, en cohérence avec le calendrier du baccalauréat.

La phase principale d'admission constitue une étape importante pour vos élèves qui recevront les réponses des formations à leurs vœux. Nous vous savons, avec vos équipes, très engagés dans l'accompagnement des lycéens, qui est essentiel afin de les rassurer sur le déroulement de cette dernière étape et de les aider à faire leur choix de poursuite d'études post bac.

Deux temps forts d'accompagnement de vos élèves devront plus particulièrement être organisés par les équipes éducatives des lycées cette année :

- **Au démarrage de la phase principale, les vendredi 31 mai et lundi 3 juin 2024** : au cours de ces premiers jours, les élèves sont en attente de conseils pour faire leur choix. Le démarrage de la procédure permettra de générer rapidement des propositions, à un grand nombre d'élèves. Cette accélération en début de procédure induit des réponses à apporter rapidement par les élèves mais leur ménage à chaque fois le temps pour échanger avec leurs parents et avec leurs enseignants principaux ou référents ;
- **Un mois après le démarrage de la phase principale, du lundi 1^{er} au mercredi 3 juillet 2024 inclus** : pour accélérer la phase finale de choix, pendant cette période, il sera demandé aux lycéens qui souhaitent conserver des vœux en attente de les classer par ordre de préférence. La période choisie pour demander ce classement des vœux en attente facilitera la décision des candidats car au début du mois de juillet, les formations ont adressé l'essentiel – si ce n'est la totalité – des propositions d'admission et les épreuves du baccalauréat sont terminées.

Au-delà de ces temps forts, il est important que tous les acteurs, à tous niveaux, s'attachent à rassurer les élèves en leur rappelant que **ce n'est pas Parcoursup qui examine les vœux ou décide des affectations** mais les enseignants des formations du supérieur, que **tout ne se joue pas le 1^{er} jour et que leur situation va évoluer tout au long de la phase d'admission**, en particulier leurs vœux en

attente **et qu'ils seront accompagnés jusqu'à ce qu'ils aient fait leur choix de formation pour la rentrée prochaine.**

Les résultats d'admission de la session 2023 utiles pour rassurer :

A l'issue de la campagne 2023, plus de neuf lycéens scolarisés en France sur 10 (95 %) avaient reçu au moins une proposition ; les bacheliers 2023 ont reçu en moyenne 5,7 propositions contre 5,3 en 2022.

La 1^{ère} proposition est arrivée, en moyenne, au bout de 3,5 jours, soit près de 2 jour plus tôt qu'en 2021. Ce temps d'attente moyen avant la 1^{ère} proposition a diminué de 1 jour pour les bacheliers professionnels et technologiques (5,1 j.) et d'1/2 journée pour les bacheliers généraux (2,5 j.).

Seuls 148 lycéens parmi les 21 500 candidats qui avaient sollicité un accompagnement du rectorat durant l'été n'ont pu recevoir de propositions des commissions organisées par les recteurs avant la fin septembre.

Enfin, il sera utile de rappeler aux élèves et à leur famille **que le calendrier de Parcoursup s'articule avec le nouveau calendrier du baccalauréat** : du 16 au 23 juin, les délais de réponse aux propositions d'admission seront ainsi suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

Votre expérience des années passées sera précieuse pour accompagner les élèves et les aider à anticiper la phase d'admission, à faire des choix cohérents avec leur projet de poursuite d'études et, pour ceux qui n'auraient pas eu satisfaction, à solliciter les accompagnements mis en place dans vos établissements et par les équipes Parcoursup.

Nous vous remercions donc tout particulièrement ainsi que vos équipes pour votre engagement tout au long de la phase d'admission et l'accompagnement bienveillant que vous apportez aux élèves et à leur famille.

Pour vous aider dans cette mission, vous trouverez ci-après, des outils et des conseils pour aider vos élèves à aborder sereinement la phase d'admission.

Début de la phase d'admission : jeudi 30 mai 2024 en fin d'après-midi

Les réponses des formations seront disponibles dans les dossiers des élèves jeudi 30 mai 2024 en fin d'après-midi. **Ils pourront d'abord simplement les consulter puis, dès que les flux seront moins importants, ils pourront agir sur leur dossier en se reconnectant quelques heures plus tard.**

Nouveauté 2024 : un site dédié pour s'entraîner à répondre aux propositions des formations :

Dans la continuité de notre démarche d'amélioration [un site d'entraînement](#) permet aux lycéens de se mettre en situation de répondre aux formations.

Ce site permet de s'entraîner de manière concrète : accepter ou refuser une proposition d'admission, conserver des vœux en attente, comprendre les indicateurs pour estimer les possibilités d'être admis... Le site liste les « règles d'or » pour tout savoir sur cette phase d'admission et propose aux lycéens de tester leurs connaissances grâce à une série de quiz.

Un conseil : pour faire des choix, mieux vaut se connecter depuis un ordinateur

Pour mémoire, même si l'espace candidats est optimisé pour un usage sur téléphone portable (il n'y a donc pas d'application mobile spécifique à télécharger), **il est toujours vivement conseillé aux candidats qui doivent prendre des décisions d'agir sur leur dossier depuis un ordinateur.**

Rappel des grands principes de la phase principale Parcoursup 2024 :

- Les réponses aux vœux seront disponibles le **30 mai 2024**. Ensuite, entre le 31 mai et le 10 juillet 2024, les dossiers seront actualisés chaque matin (heure de Paris) puisque les listes d'attente peuvent évoluer jusqu'à cette date.
- Lorsqu'une proposition d'admission est faite par une formation, les candidats (et leurs parents lorsqu'ils ont renseigné leurs coordonnées) reçoivent une alerte le matin (heure de Paris) via :
 - leur messagerie personnelle ;
 - la messagerie intégrée à leur dossier Parcoursup ;
 - leur portable par sms
- Parcoursup prévoit, depuis 2023, pour tous les candidats, des délais de réponse aux propositions d'admission resserrés en début de phase d'admission. Cela permet de faire évoluer rapidement des listes d'attente et de faire des propositions à un plus grand nombre de candidats. C'est également une mesure d'équité, destinée à ce que l'absence de réponse des uns ne fasse pas attendre inutilement les autres.

Ainsi, la phase d'admission 2024 permettra de générer dès les premiers jours des propositions à un nombre significatif de candidats :

- Propositions reçues le 30 ou le 31 mai 2024 : les candidats ont jusqu'au **2 juin 2024 23h59** (heure de Paris) pour répondre ;
- Propositions reçues le 1^{er} juin 2024 : les candidats ont jusqu'au **3 juin 2024 23h59** (heure de Paris) pour répondre ;
- Propositions reçues entre le 2 juin et le 10 juillet 2024 : les candidats ont **2 jours pour répondre**. Par exemple, pour une proposition d'admission reçue le 8 juin 2024 matin, la réponse doit être apportée avant le 9 juin 2024 23H59, heure de Paris.

Nouveauté 2024 : du 16 au 23 juin 2024, les délais de réponse aux propositions d'admission seront suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat.

La date limite de réponse est toujours affichée en face de la proposition d'admission. **Il est important de rappeler à vos élèves qu'ils doivent impérativement répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue pour ne pas la perdre.**

- Les candidats peuvent recevoir une ou plusieurs propositions d'admission, en même temps ou à des dates différentes mais **ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois.**
- À chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère des places pour d'autres candidats en liste d'attente.
- Lorsqu'un candidat accepte une proposition d'admission, la plateforme lui demande à **chaque fois**, s'il souhaite conserver ou non des vœux en attente et le cas échéant de préciser lesquels.

- **A partir du 1^{er} juillet 2024**, il sera demandé aux candidats qui auront toujours des vœux en attente de classer, par ordre de préférence, ceux qu'ils souhaitent conserver. Cette démarche obligatoire, à réaliser avant le 3 juillet 2024 inclus, va permettre d'accélérer les listes d'attente et de redistribuer les places libres plus rapidement.
- **Parcoursup garantit également un droit à l'information** : lorsqu'un élève n'est pas retenu par une formation sélective, il a la possibilité de solliciter le responsable de formation pour demander les motifs de cette décision. Il trouvera en face du vœu concerné une notification de refus lui expliquant comment et dans quel délai effectuer cette démarche. S'il s'agit d'une formation publique, le candidat a également le droit de contester la décision en formant un recours devant le tribunal administratif.
- Les dernières propositions d'admission de la phase principale seront envoyées le 10 juillet 2024, les réponses étant à apporter le 11 juillet 2024 au plus tard. Le 12 juillet 2024, la phase principale sera close et les vœux restant en attente seront automatiquement archivés.

Conseils pour vos élèves

Avant le lancement de la phase d'admission, nous invitons les élèves à :

- **reprendre leur liste de vœux et faire le point sur leurs préférences**, cela les aidera à faire leurs choix une fois les propositions reçues ;
- **s'assurer de bien avoir leurs identifiants Parcoursup** (numéro de dossier et mot de passe). S'ils les ont oubliés ou perdus, ils doivent en faire la demande sans tarder via la plateforme.

Mise en place de temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves

Comme chaque année, des temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves devront être organisés selon des modalités appropriées définies avec vos équipes. Ces temps d'échange spécifiques sont à prévoir dès le début de la phase d'admission, période pendant laquelle un très grand nombre de propositions d'admission est envoyé :

- **Le vendredi 31 mai et le lundi 3 juin 2024** : dans cette phase où beaucoup d'élèves recevront des propositions, ces temps d'échange doivent permettre aux professeurs principaux de discuter avec leurs élèves sur les réponses qu'ils ont reçues et de leur apporter leurs conseils (cf. ci-dessous, les différentes situations possibles au 30 mai 2024). Ces temps permettent aussi de rassurer ceux qui n'auraient eu que des vœux en attente ou des réponses négatives, en leur rappelant l'évolution des listes d'attente et solutions prévues.

Ces temps d'échange sont d'autant plus importants que :

- **La date limite de réponse pour les propositions d'admission reçues le 30 et 31 mai est le dimanche 2 juin 2024.** Les élèves pourront ainsi échanger avec leur entourage tout au long du week-end avant de répondre aux propositions d'admission.

- **La date limite de réponse pour les propositions d'admission reçues le 1^{er} et 2 juin est le lundi 3 juin 2024.** Les élèves auront sans doute échangé avec leur entourage tout au long du week-end avant de solliciter leurs enseignants pour finaliser leur choix avant de répondre aux propositions d'admission.

Le jeudi 30 mai 2024, lors de l'ouverture de la phase d'admission, les dossiers de vos élèves afficheront une des situations suivantes qui évoluera tout au long de la phase d'admission :

- **Les élèves qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission** : les professeurs principaux peuvent conseiller leurs élèves et les aider à faire leurs choix sereinement, dans les temps impartis mais sans précipitation. Ils pourront également leur rappeler que s'ils ont reçu plusieurs propositions d'admission, ils devront faire un choix car les élèves ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois et qu'ils pourront, s'ils le souhaitent, maintenir des vœux en attente.
- **Les élèves dont tous les vœux sont en attente** : il est essentiel de rassurer les élèves, c'est une situation courante en début de phase d'admission. Leur situation va évoluer très rapidement, au fur et à mesure que des places se libèrent. Pour chaque vœu en attente, des indicateurs actualisés chaque matin sont là pour les aider à comprendre leur position et suivre l'évolution de leur situation.

Dans le cadre de cet échange avec les élèves, les professeurs principaux/référents peuvent s'appuyer sur l'infographie ou sur [la vidéo tuto « Liste d'attente : comment ça marche ? »](#) illustrant le fonctionnement des listes d'attente (voir les ressources ci-dessous).

- **Les élèves qui n'ont reçu que des réponses négatives (s'ils n'ont formulé que des vœux pour des formations sélectives)** : les professeurs principaux pourront présenter aux élèves concernés l'accompagnement dont ils vont pouvoir bénéficier pour les aider à revoir leur projet d'orientation et se préparer aux mieux à la phase complémentaire qui débutera le mardi 11 juin 2024. **En effet, chaque élève concerné doit avoir la possibilité de solliciter un entretien auprès de son établissement ou d'un CIO près de chez lui.** Des ressources proposées par l'Onisep sont disponibles pour aider les professeurs principaux/référents à mettre en place ces entretiens avec l'appui des PsyEn (voir les ressources ci-dessous).

À savoir pour les candidats à la session de remplacement du baccalauréat : les élèves inscrits à la session de remplacement du baccalauréat en septembre et qui ont accepté une proposition d'admission conservent leur place dans la formation jusqu'à la proclamation de leurs résultats.

Un tableau de bord pour suivre la situation de vos élèves tout au long de la phase d'admission

Les chefs d'établissement et les professeurs principaux/référents ont accès, via la plateforme de gestion <https://gestion.parcoursup.fr>, aux tableaux de bord de suivi de l'ensemble des réponses faites par les formations ainsi que les réponses des élèves aux propositions d'admission. **C'est un outil de pilotage indispensable pour mettre en place un suivi personnalisé de vos élèves et effectuer le travail de relance.**

Des ressources et des sessions de « directs » pour expliquer et accompagner les élèves dans chaque situation

○ LES SESSIONS DE « DIRECTS »

Tout au long de la phase d'admission, des sessions de questions/réponses en direct sont organisées via les réseaux sociaux officiels de Parcoursup. N'hésitez pas à faire connaître ces sessions aux élèves et parents d'élèves.

La [programmation](#) est consultable sur le site parcoursup.gouv.fr. Leurs rediffusions seront également accessibles depuis cette page.

○ LES RESSOURCES :

Des ressources sont d'ores et déjà mises à disposition des chefs d'établissement, des professeurs principaux/référents et des PsyEn pour mettre en place l'accompagnement nécessaire des lycéens tout au long de la phase d'admission :

- **Un diaporama de présentation de la phase d'admission Parcoursup 2024** à utiliser lors de vos séances de présentation avec vos élèves
- **Un livret avec un ensemble d'infographies explicatives :**
 - Phase d'admission principale 2024 : les dates clés et les délais de réponse aux propositions d'admission.
 - Liste d'attente : comment ça marche ?
 - Deux dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.
- **L'infographie :**
 - Liste d'attente et internat
- **Des fiches proposées par l'Onisep pour accompagner les élèves refusés à tous leurs vœux le 30 mai 2024 :**
 - Fiche pour les élèves : Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup.
 - Fiche pour les professeurs principaux : Accompagner les élèves ayant reçu des réponses négatives à tous leurs vœux et préparer la phase complémentaire.

[Consulter ces ressources sur Eduscol](#)

- **Des ressources sont également mises à disposition des élèves sur le site d'information parcoursup.gouv.fr.** Elles peuvent vous être utiles et sont accessibles via :
 - La page « Nos conseils pour bien aborder la phase d'admission » bientôt disponible sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)
 - [La playlist Parcoursup sur Youtube](#) : toutes les vidéos de la phase d'admission y sont proposées :
 - Ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission
 - Réponse des formations : votre droit à l'information
 - Liste d'attente : comment ça marche ?
 - Les questions/réponses fréquentes sur la phase d'admission
 - La réponse Oui-si sur Parcoursup
 - Les dispositifs pour les candidats en situation de handicap

Ouverture exceptionnelle du numéro vert :

Le numéro vert (0 800 400 070) sera ouvert exceptionnellement **jusqu'à 20h le 31 mai 2024, le week-end du 1er-2 juin 2024 de 10 h à 16 h et jusqu'à 20h le lundi 3 juin 2024.**

Les autres services sont également pleinement mobilisés (rubrique contact depuis le dossier et les comptes sociaux Parcoursup).

Les ressources mises à disposition des chefs d'établissement qui gèrent des formations d'enseignement supérieur et des internats

- **Lettre-type pour les réponses négatives**

Le 30 mai 2024, à l'ouverture de la phase d'admission, certains candidats aux formations sélectives de vos établissements recevront des réponses négatives aux vœux qu'ils ont formulés. Ce refus sera notifié dans un courrier qu'ils pourront télécharger dans leur dossier en face du vœu refusé.

Vous trouverez ci-joint, la notification type qui sera utilisée par la plateforme (elle est distincte selon que l'établissement de formation est public ou privé). Vous trouverez également sur le site de gestion Parcoursup une note de cadrage et des modèles pour vous aider à répondre aux demandes d'information des candidats non retenus par les formations sélectives.

- **Rapport public d'examen des vœux en fin de procédure**

Nouveauté 2024 : le format du rapport public d'examen des vœux évolue pour plus de transparence

Dans l'attente de l'ouverture de l'interface de saisie sur le site de gestion (1^{er} septembre 2024) et afin d'anticiper sur la rédaction de votre rapport public d'examen des vœux 2024, Il est demandé aux chefs d'établissement de donner la consigne aux membres des commissions d'examen des vœux, de conserver les données précises de l'examen des vœux pour renseigner les rapports publics d'examen des vœux de manière exhaustive.

Dans ce cadre, il sera en effet demandé en 2024, que les rapports publics d'examen des vœux puissent être renseignés de manière plus exhaustive que la pratique actuelle. En explicitant en particulier l'ensemble des critères utilisés (types d'enseignements, utilisation des rangs, appréciations, etc.), en renseignant des éléments de pondération des éléments pris en compte et en précisant, les profils classés/admis dans les formations (lycéens, étudiants, choix de série (voie technologique), de spécialités (voie professionnelle) ou enseignements de spécialité et options (voie générale) de manière à informer aux mieux tant les candidats de la session suivante que plus généralement les élèves du lycée et ceux qui les accompagnent.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*